

Cartes journalières CFF

« Commune »

à CHF 42.--

Chaque jour, la commune d'Orbe met à disposition 5 cartes journalières au prix préférentiel de CHF 42.-- l'unité. Les cartes journalières permettent de voyager à volonté, le jour de leur validité, en 2^{ème} classe sur tous les trajets de l'abonnement général CFF.

Ces cartes journalières sont délivrées selon les conditions suivantes :

Ayant droit	<p>Toute personne domiciliée à Orbe, Agiez, Amex-sur-Orbe, L'Abergement, Les Clées, Lignerolle, Montcherand, Rances, Sergey et Valeyres-sous-Rances.</p> <p>La vente est ouverte aux personnes n'habitant pas l'une de ces communes uniquement 2 semaines avant la date souhaitée.</p> <p>Il n'est pas nécessaire de posséder un abonnement demi-tarif.</p>
Achat	<p>A la réception de l'administration communale d'Orbe, Hôtel de Ville, aux heures d'ouverture du bureau.</p> <p>Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 7h30 à 11h30 et de 14h à 16h30 Mercredi : de 14h à 16h30 (fermé le matin)</p>
Réservation	<p>Conseillée ; sur le site internet www.orbe.ch ou à la réception de l'administration communale d'Orbe, Hôtel de Ville, tél. 024 442 92 22.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les billets doivent être retirés et payés dans les 5 jours ouvrables suivant la réservation. • Aucune annulation ne sera acceptée dans les 5 jours avant la date de validité de la carte. En cas d'annulation moins de 5 jours avant la date de validité, <u>la carte non-retirée sera facturée</u>. Les annulations doivent être faites par téléphone uniquement, auprès de la réception de l'Hôtel de Ville. • Aucune annulation ne sera acceptée pour les réservations faites moins de 3 jours avant la date de validité. • Les réservations sont prises en considération selon leur ordre d'arrivée. • Une même personne ne pourra obtenir des cartes au-delà de 3 jours d'affilée.
Paiement	<p>Le paiement se fait lors du retrait de la ou des cartes. Aucune carte n'est envoyée contre facture.</p>
Attribution	<p>La décision d'attribution est sans appel. Aucun recours ne sera accepté.</p>
Renseignements	<p>A la réception de l'administration communale d'Orbe, Hôtel de Ville, tél. 024 442 92 22 ou par email à reception@orbe.ch</p>
Perte, vol, non utilisation	<p>En cas de perte, de vol ou de non-utilisation (volontaire ou non), les cartes ne pourront être remboursées.</p>